

BULLETIN DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE
18 RUE DIDEROT — BP 30 - 13632 ARLES - TEL 96.41.36

Première série - N° 8

PRIX 3 F.

Bulletin trimestriel - Mars 1973



Programme

Nous reprendrons le programme publié par M. H. Dauphin, dans le bulletin n° 1 de la Société des Amis du Vieil Arles.

- 1 — Publication d'un bulletin.
- 2 — Démarches et campagnes pour le classement de monuments non encore classés.
- 3 — Démarches et campagnes pour l'achat d'immeubles ou vestiges intéressants.
- 4 — Démarches et campagnes pour l'exhumation de monuments enfouis.
- 5 — Démarches et campagnes pour le dégagement de monuments de certaines constructions parasites.
- 6 — Démarches et campagnes pour la restauration des monuments.
- 7 — Démarches et campagnes pour la réparation des monuments.
- 8 — Commission des fouilles au service du conservateur des musées.
- 9 — Lutte contre l'abus général de l'affichage.
- 10 — Sauvegarde des noms typiques des rues, quartiers, boulevards.
- 11 — Publication de guides catalogues de chaque musée.
- 12 — Embellissement de la ville et mise en valeur des sites et monuments
- 13 — Demander la création d'un prix d'Arles à l'instar du prix de Rome.
- 14 — Aide aux musées existants et aux créations nouvelles.
- 15 — Organisations d'excursions, cours, conférences, visites commentées.
- 16 — Faciliter la réunion de congrès archéologiques.
- 17 — Aide au Syndicat d'initiative.
- 18 — Sauvegarde des monuments non classés et de biens particuliers.
- 19 — Concours pour les jeunes des écoles.
- 20 — Amélioration du gardiennage des monuments.
- 21 — Restitution d'œuvres ou de monuments détenus par ailleurs.
- 22 — Mesure contre le vandalisme.
- 23 — Encouragement du folklore arlésien.

Pour répondre aux préoccupations actuelles, nous ajouterons :

- 24 — Documentation des constructeurs : propriétaires et entrepreneurs
- 25 — Publicité au bénéfice des réalisations réussies restaurations et améliorations.
- 26 — Inventaires des éléments constituant le patrimoine artistique secondaire de la ville d'Arles ; niches, porte anciennes, vieux hôtels.
- 27 — Collaboration avec tous les organismes qui travaillent à la sauvegarde de la Vieille Ville.

En bref : **INFORMER - ENCOURAGER - COLLABORER**

pour

DÉGAGER - PROTÉGER - RESTAURER

le patrimoine historique et esthétique arlésien.

SOMMAIRE

Éditorial	page 1
Compte rendu de l'assemblée générale des Amis du Vieil Arles	page 3
Contes du Pays d'Arles Les champignons de Marie Espigol	page 6
Histoire « carnavalesque »	page 8
Lorsque Arles était port de mer (suite et fin)	page 13
Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence	page 18
Arles (poème)	page 24

ÉDITORIAL

Deux ans déjà qu'une première réunion d'une vingtaine de volontaires ressuscitait les « Amis du Vieil Arles ».

Leur but : créer un climat favorable à la protection de la vieille ville pour dégager, protéger, restaurer les bâtiments et les sites ayant une valeur historique ou esthétique.

Les moyens : informer les Arlésiens, éveiller leur intérêt en faveur de la restauration intelligente de leurs immeubles. Encourager les réalisations heureuses, freiner les initiatives malheureuses.

Au soir de ces deux années d'existence, il est bon de faire le bilan.

À l'actif, nous mettrons :

— Le regroupement de plus de 850 adhérents, quelques départs rapidement remplacés par de nouveaux enthousiasmes. Cela facilité par une cotisation que nous voulons minime.

— La publication de notre bulletin.

— Le dépôt en mairie d'une étude sur les anciens noms des rues, avec un programme de restauration d'anciennes plaques.

— Le dépôt en mairie d'un projet de plantations d'arbres à l'intérieur de la vieille ville.

— La restauration de la chapelle de la Genouillade.

— Le nettoyage de la tranchée qui entoure l'abside de Saint-Jean-de-Moustiers.

— Le nettoyage des plaques commémoratives posées sur certains immeubles et qui rappellent la naissance ou la résidence d'un Arlésien célèbre.

— Le nettoyage de la fontaine Amédée-Pichot.

— La participation à Arlexpo 72 : exposition de vieilles cartes postales.

— La participation aux soirées touristiques d'août à septembre, par la réalisation de projections diapositives dans la cour de l'Archevêché.

— La visite organisée de Glanum sous la conduite du Dr Molinier (juin 1972).

— La conférence sur les Alpilles avec Maurice Pezet (novembre 72).

— Notre participation aux commissions extra-municipales de la circulation.

— Reportage photographique sur les monuments d'Arles.

Au passif, nous inscrivons ce que nous aurions souhaité faire ou avons entrepris sans succès, par faute de temps ou d'aide complémentaire.

- Un local pour l'association.
- Participation au « Congrès des Villes d'Art » à Albi, en septembre 1972.
- Recherche de documents anciens pour la couverture de notre bulletin.
- Brochure sur la restauration des vieux immeubles et les aides financières d'encouragement qui existent.
- Visite-conférence des monuments arlésiens (se rappeler le succès de la visite du cloître en novembre 1971).
- Les commissions internes plus actives : inventaire, documentation, presse, restauration, etc.
- Tables d'orientation sur le belvédère de la place de la Major.
- Déroutiller les grilles de l'Hôtel de Luppé.
- Reportage photographique sur le secteur sauvegardé.
- Les projets non réalisés ne sont pas abandonnés. Ils seront repris dans notre programme 1973. Et nous n'hésitons pas à y adjoindre d'autres ambitions.
- Participation à l'Arlexpo 73, sur le thème des « Arlésiens célèbres ».
- Conférence publique sur « Arles, ville impériale ».
- Débroussaillage des galeries extérieures du Théâtre antique.
- Renforcement de l'enquête sur l'inventaire des richesses locales.
- Création d'une équipe de documentation historique.
- Programme commenté de diapositives sur chacun des monuments d'Arles, des musées ou circuit touristique dans le secteur sauvegardé.
- Inventaire des vieux hôtels arlésiens.
- Visite commentée des Cryptoportiques et du Musée Réattu.
- Réception des « Amis du Vieux Charlieu » pour Pentecôte.

Voici les grandes lignes de nos activités. Nous les avons acceptées nombreuses parce que nous savons que vous êtes nombreux à nous apporter votre collaboration active.

Notre groupe de travail s'enrichit chaque année de nouveaux équipiers. Nous sommes vingt-deux maintenant à nous réunir pour une activité constructive, le premier jeudi de chaque mois — salle des Podestats — cour intérieure de la mairie d'Arles.

Ce groupe est ouvert à tous ceux qui veulent passer à l'action.

Et c'est en laissant grossir nos rangs que nous arriverons à travailler de plus en plus pour le bien de notre vieille ville.

Le président : J. LANDRIOT

Compte rendu de l'assemblée générale des Amis du Vieil Arles

Elle a eu lieu le samedi 27 janvier 1973, dans la salle Henri-Comte, devant un public nombreux et attentif. Autour du président Landriot avaient pris place : MM. Bailly, Boiron, Calizi, Cornillon et Garagnon.

M. Landriot prit la parole et présenta le compte rendu moral, que nous trouvons condensé dans l'éditorial du présent bulletin.

M. Garagnon, archiviste, parla d'abord des démarches faites auprès de la municipalité pour les anciens noms des rues. Il y a en effet des noms très pittoresques qui ont disparu : rues des Banes, du Puits-Salé, de la Trouille... La mairie a accepté les suggestions proposées. Chaque année une dizaine de rues verront l'ancien nom réapparaître.

Il signale ensuite que l'association a étudié très attentivement le problème des espaces verts et a envoyé un rapport à la mairie. Il croque enfin diverses interventions au cours de l'année :

– Cour de l'ancien Archevêché : le Syndicat d'initiative et la municipalité sont d'accord pour fermer la grande porte lorsque les travaux de Saint-Trophime seront terminés.

– Niche rue Dulau : la très belle Vierge dans sa niche était menacée par un tuyau de descente crevé. Les A.V.A. sont immédiatement intervenus auprès de MM. Cornillon et Van Migom qui ont fait le nécessaire.

– Provençaux dignes d'avoir une rue : ils ne seront pas oubliés lors d'un prochain lotissement.

M. Michel Boiron, au nom de la section Jeunes, prit ensuite la parole. Les activités de la section ont été nombreuses. À partir de la chapelle de la Genouillade, il faut noter :

– Le nettoyage de plaques commémoratives (rues des Vinatiers, du Quatre-Septembre, place Honoré-Clair et Plan de la Cour).

– Le nettoyage du pourtour de l'abside de Saint-Jean-de-Moustiers.

– le nettoyage de la grotte du Castellet.

– le recensement et nettoyage des niches. Le répertoire complet des niches paraîtra d'ailleurs dans le bulletin.

Les projets sont importants : entretien du Théâtre antique, grilles de l'Hôtel Gaston de Luppé.

M. Bailly, vice-président des A.V.A., parla ensuite du bulletin, insistant sur le fait que tous les articles sont inédits. Ils sont l'œuvre de nos adhérents, et si certains relèvent d'une très haute culture historique, l'ensemble est suffisamment varié pour plaire à tous les lecteurs.

Si la présentation matérielle est soignée, nous en devons le papier à notre imprimeur et les clichés à l'amabilité de M. Rouquette.

Son prix de revient était au départ de 2,65 F le numéro, ce qui dépassait le prix de l'abonnement demandé. En 1972, nous avons pu obtenir la distribution postale réduite et pour 1973, le dégrèvement de la T.V.A.

Le bulletin a gagné quatre pages et tel que il revient à 2,13 F le numéro.

M. CALIZI donne ensuite les comptes de l'association, que nous reproduisons ci-dessous.

RECETTES	Bilan année 1972	Budget année 1973
Cotisations des membres.....	7.999,00	10.000,00
Subventions.....	2.000,00	3.000,00
Produits divers - Remboursements de frais	119,71	150,00
Report solde année précédente.....	1.129,52	2.749,43
Déficit prévu pour balance.....		4.600,57
Total des recettes.....	11.248,23	20.500,00
DÉPENSES		
Frais d'encaissement des cotisations.....	421,50	500,00
Frais de papeterie et de P T T.....	650,21	750,00
Frais de local, d'aménagement, d'installation.....	140,00	1.000,00
Documentation juridique, technique, abonnements.....	60,00	400,00
Expositions, concours.....	229,30	800,00
Bulletins		
A.V.A.....	5.949,11	8.000,00
Chantiers :	695,32	5.000,00
— Petits chantiers.....	1.000,00	
— Plaques sur circuit visites	1.000,00	
— Projecteurs, éclairage.....	1.200,00	
— Plaques, niches, inventaire.....	1.800,00	
Assurances pour bénévoles sur chantiers	113,00	inclus
Conférences publiques.....	240,36	300,00
Information secteur sauvegardé (à diffuser).....		3.000,00
Éditions diverses.....		500,00
Déplacements congrès et réunions nationales		500,00
Total des dépenses.....	8.498,80	20500
Reste en caisse au 31-12-72.....	2749,43	

M. Cornillon, vice-président des A.V.A. et conseiller municipal délégué à l'urbanisme, fit le point à propos de certaines questions d'actualité. On lira par ailleurs l'article qu'il a fait à ce sujet. Il distribue ensuite à la section Jeunes la Médaille de la Ville d'Arles offerte par la municipalité pour les travaux de restauration de la Genouillade.

Après ces divers exposés, M. Landriot engagea le dialogue avec les membres présents dans la salle, pour rechercher des idées nouvelles et des critiques constructives.

C'est ainsi que furent adoptées plusieurs suggestions : **Bulletin** :

- Donner le compte rendu des activités du trimestre ;
- Donner un sommaire, et une table de matière annuelle ;
- Publier le numéro du C.C.P.

Cotisations 73. — L'assemblée générale décidait de laisser à 10 F en 1973 la base de la cotisation de façon à maintenir le service du bulletin même aux plus modestes sympathisants, laissant aux autres le soin de relever cette base selon leurs possibilités personnelles.

COTISATIONS 73

Les cotisations 73 sont maintenues à 10F.

Libre à ceux qui le peuvent de nous aider davantage. Mais pour tous, l'aide la plus efficace c'est de nous éviter de grever vos cotisations par des frais d'encaissement.

Aussi, trouverez-vous ci-encarté, un mandat poste pré-imprimé, qui vous permettra de nous envoyer directement votre cotisation pour 1973. Ceux qui le préfèrent, peuvent nous envoyer un chèque bancaire ou postal au nom des Amis du Vieil Arles : Boîte Postale 30 - Arles — ou CCP 4439.15 Marseille.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir régler cette question dans la semaine à venir. Cela pour vous éviter de l'oublier et de nous entraîner à vous faire encaisser directement avec les frais que cela occasionne.

Nous vous en remercions bien vivement.

Le trésorier : **F. POTTIER**

Les champignons de Marie Espigol

Marie Espigol, je l'ai bien connue. Elle avait toujours habité Arles et faisait partie des meubles, comme on dit, au même titre que Niobé ou l'Homme de Bronze.

Elle habitait une petite maison protégée par une haie de cyprès sur la route de Fourchon. Tous les gens du quartier la connaissaient et même, devrais-je dire, tous les Arlésiens. C'était une petite vieille bancale dont le visage ridé s'ornait de lunettes à monture de fer. Elle était toujours vêtue de façon invraisemblable, surtout à la fin de sa vie où, n'ayant pas de feu chez elle, elle enfilaient, l'un par-dessus l'autre, jupons, robes, manteaux et robes de chambre. Quant à ses couvre-chefs ils étaient célèbres, le chapeau à fleurs de Polnareff faisant à coup sûr pâle figure à côté. On la voyait même de temps en temps avec une sorte de casquette de marin, mais je penche plutôt pour une casquette de douanier, la profession de son père.

Elle avait vécu toute sa vie très pauvrement, faisant tous les métiers, vendant des billets de loterie, fabriquant des pantoufles ou se plaçant chez les uns et chez les autres. Puis, sur la fin de ses jours, elle avait soigné sa cousine qui, en remerciement, lui avait laissé un petit héritage. Mais elle avait gardé le sens de l'économie, ne jetant rien, ce qui fait que sur ses vieux jours il y avait bien deux mètres de saleté dans et autour de sa maison.

Le jardin était une véritable jungle. Il y avait des plantes mystérieuses, des prunes sauvages, des fleurs artificielles qu'elle piquait çà et là, des lianes qui vous enserraient, de grosses boules vertes qui pendaient des arbres et qu'elle appelait irrévérencieusement les c... du pape. Les oiseaux y voletaient. On y rencontrait de temps en temps des hérissons, un gros chat gris et de magnifiques rats aux yeux injectés de sang et à la queue impressionnante. Quand je pénétrais dans son jardin, j'étais un peu comme Tartarin devant son baobab en pot. J'avais l'impression de me trouver très loin, dans un pays lointain, d'autant plus que le tronc blanc des **aubo** (1) rappelait singulièrement les bouleaux du Grand-Nord canadien. Son jardin était aussi le rendez-vous des amoureux et on peut vous dire que dans ce cadre tranquille, quand ils étaient bien installés sur l'herbe, ils ne regardaient guère les trains qui filaient vers Port-Saint-Louis.

Marie avait le cœur sur la main et je regrette de n'avoir pas eu le temps de tirer les oreilles des galopins du quartier qui faillirent la tuer vingt fois en lui lançant des pierres. L'hiver, elle ne quittait guère son lit mais dès les premiers beaux jours on la voyait dans son jardin et devant sa porte, toujours assise sur la même pierre. Elle avait une passion, c'était les champignons. C'est invraisemblable ce qu'elle a pu en

manger. Elle les ramassait dans son jardin au pied de vieux troncs moussus, sous les herbes humides et les feuilles desséchées. Elle en trouvait toujours car, dans cette jungle, le soleil n'entraînait presque jamais.

Jamais un champignon ne l'avait incommodée. D'ailleurs elle les connaissait tous. Quand elle avait le moindre doute, elle avait un remède de bonne femme infailible : dans la poêle où elle les faisait cuire elle glissait une pièce de monnaie. Si celle-ci noircissait, c'était mauvais signe. Mais la pièce restait toujours parfaitement blanche.

Un jour, après une bonne pluie d'automne, elle avait fait une abondante récolte de petits champignons gris et elle était en train de les nettoyer sur le pas de sa porte lorsque Barbizet passa. C'était le pharmacien de la rue des Capelans. Elle le connaissait bien car il n'habitait pas loin. Barbizet s'arrêta pour faire un brin de causette. C'est alors qu'il aperçut les champignons en question. Son sang ne fit qu'un tour :

— Marie, vous n'allez pas manger ça ! Ce sont des clitocybe rivulosa. Si vous les mangiez vous ne vous réveilleriez pas.

Marie éclata de rire. Elle aimait bien Barbizet mais elle n'aimait guère les diafoirus et autres apothicaires, elle qui se soignait avec des simples. Barbizet eut beau insister, se fâcher presque, elle ne voulut rien savoir. Il partit furieux.

Toujours aussi sereine, elle prépara sa poêlée de champignons où elle glissa sa pièce. Sa surprise fut grande en la retirant, de voir qu'elle avait légèrement terni. Elle devint perplexe et le doute s'empara d'elle. Fallait-il, oui ou non, les manger. Après mûres réflexions, elle se dit qu'il fallait les essayer sur quelqu'un. Mais qui ? C'est alors qu'elle pensa au chien de Robert. Robert était un mauvais voisin qui faisait des histoires pour rien. Il avait toujours peur d'être dévalisé et avait transformé sa maison en camp retranché. Quant au chien, il était aussi détestable que son maître.

Sa résolution fut prise. Elle mit quelques champignons dans un papier et les déposa sous la porte du jardin de Robert. Robert n'était pas là mais son chien y était. Il ne dit rien car il connaissait Marie (toutes les bêtes la connaissaient). Puis elle partit au marché ramasser quelques légumes défraîchis abandonnés par les paysans des environs.

Quand elle revint, elle vit un attroupement devant la maison de Robert. Celui-ci pérorait devant un parterre de badauds et de gendarmes, affirmant péremptoirement qu'on avait sans doute voulu cambrioler sa propriété. Son arrivée inopinée avait vraisemblablement fait fuir les voleurs. Il déplorait malheureusement la mort de son chien, empoisonné par les malandrins.

René GARAGNON.

(1) Aubo, nom provençal du peuplier blanc.

HISTOIRE « CARNAVALENIQUE »

On parle toujours des contes de Noël, de ces jolis contes qui naguère encore remplissaient si agréablement les veillées calendales entre la relative gourmandise des treize desserts et la solennelle messe de minuit.

Mais pourquoi ne pas vous dire aujourd'hui, une histoire « carnavalesque », surtout quand elle est rigoureusement authentique, et lorsque les héros sont le bienveillant monseigneur du Lau, dernier archevêque d'Arles, sauvagement assassiné pendant la Révolution pour rester fidèle à sa foi, et la gracieuse fille d'une noble famille arlésienne... Vous me permettrez de ne pas la nommer, car si son nom est éteint, elle compte encore d'honorables représentants dans notre ville.

Autrefois, quand les filles de la noblesse ne pouvaient pas s'établir, la coutume voulait trop souvent qu'elles entrent dans un monastère... Toutes ne s'enfermaient pas de bon cœur et derrière la grille noire, plus d'une regrettaient le monde et ses plaisirs. Mais la force des usages et l'obéissance aux parents étaient telles, qu'elles devaient se résigner à leur triste sort ; aussi, ne faut-il pas s'étonner si quelqu'une, parfois, faisait la glissade.

En 1870, dans le grand couvent d'Arles, il n'en manquait pas de ces pauvres oisillons en cage, mais de tous le plus jeune comme le plus joli, c'était assurément la sœur Rose.

Rose de X... sortait d'une famille qui avait plus de titres que d'écus, et quand son père se fût saigné aux quatre veines pour acheter à son aîné le commandement d'une compagnie dans le régiment de Bussy, il ne lui resta plus un sou pour doter sa fille. Alors, il décida que Rose entrerait à l'abbaye de Saint-Césaire, car aux yeux des bons parents de ce temps il valait mieux que leur fille vive religieuse dans un riche monastère, que femme de quelque noble ruiné.

Triste, ses yeux pleins de larmes, elle reçut donc l'ample robe noire, le long scapulaire sans ceinture des Bénédictines, et dans la grande église Saint-Blaise magnifiquement décorée, l'archevêque posa sur ses beaux cheveux bruns impitoyablement coupés, le voile blanc des novices. Toute la noblesse d'Arles vint à cette prise d'habits... puis, la lourde porte de la clôture se referma sur elle.

Jeune et gaie, elle fut vite consolée, et se serait accoutumée à la vie de la maison, qui, à la fin du 18^e siècle, il faut bien le dire, était loin de son austérité primitive. Mais sa mauvaise étoile avait mis sur son chemin un beau chevalier qui lui fit tourner la tête.

Ce chevalier, frère d'une compagne de Rose, venait souvent voir sa sœur au parloir où notre jeune novice recevait aussi sa famille.

À peine la vit-il, qu'il en fut profondément troublé, et si sa bouche n'en put rien dire, son regard se fit assez comprendre. Rose, dans son coin, remarqua vite le beau jeune homme qui l'admirait tant, elle devint toute rouge, baissa ses paupières... un peu tard, ses yeux aussi avaient trop parlé.

Le jeune seigneur avait vingt ans, le bel âge où tout feu tout flamme on ne doute de rien... Il sortit du grand couvent la tête pleine de la belle religieuse et n'eut de repos avant d'avoir trouvé la manière de faire savoir à Rose la passion qui lui brûlait le foie. Pour un louis d'or, un jardinier complaisant, ou peut-être l'une de ces pauvres femmes que les moniales se faisaient un pieux devoir d'assister, se chargea de remettre en cachette un billet à la timide novice.

Si Rose avait fait son devoir, elle l'aurait refusé ce billet de perdition ou tout au moins, l'aurait-elle détruit sans le lire... mais que voulez-vous... elle était jeune et curieuse... elle eut la faiblesse de le lire, et peut-être d'y répondre... le tout est que, de fil en couture, le soir de la mi-carême, tandis qu'après les complies toutes les religieuses étaient dans leurs cellules, Rose, les pieds nus, sortit doucement de sa chambrette, et vite, vite, courut jusqu'au fond du jardin que semblait garder l'imposante tour des Mourgues. Est-ce par hasard qu'une échelle était là et qu'elle y rencontra le charmant cavalier ? Promptement, l'audacieux jeune homme l'enveloppa dans sa cape et l'emporta de l'autre côté de la muraille... Une fois dans l'étroit chemin qui longe le rempart, nos deux amoureux étaient sauvés. Il prit par la main la belle toute émue, et l'emmena en rasant les murs... où ? Je n'en sais rien... ce ne sont pas mes affaires... tout ce que je peux vous dire, c'est que deux heures plus tard, tout près des grandes colonnes du théâtre antique, elle faisait son entrée au bal du Jeu de Paume, cachée sous un domino des plus audacieux et des plus jolis qui s'y puissent voir. Quand la pauvre Rose se vit dans ce sabbat, elle eut une telle peur, qu'elle ne pouvait mettre un pied devant l'autre... Elle se croyait dans l'enfer, au milieu des rondes folles, des masques sans visages tragiquement éclairés par la flamme vacillante et rougeâtre des bougies qui mettaient soudain des jaillissements d'étincelles sur les cristaux des lustres et grandissaient en les déformant les ombres noires des danseurs.

Mais son amoureux la serrait si bien, il lui disait tant de douces choses à l'oreille, qu'elle ne tarda pas à se rassurer et bien vite se crut au paradis. Ils dansèrent ensemble ; depuis longtemps il ne s'était vu si gracieux couple... Tout le monde les admirait, on les admirait même que trop, car un officier arrogant prétendit que son tour était venu de danser avec le joli domino. Le cavalier ne l'entendit pas de cette oreille, ils se disputèrent, se provoquèrent. Comme les gentilshommes, ils avaient tous les deux l'épée au côté, la petite épée de cérémonie courte et dorée. Voilà bientôt les lames au vent, et nos écervelés de se battre au milieu du bal affolé.

Abandonnée par son cavalier, bouleversée, craignant d'être reconnue, Rose sortit sans qu'on s'en aperçut et se perdit dans les rues sombres qui sillonnaient encore le théâtre antique. Quand la pauvre enfant commença à se reconnaître, elle était dans la rue des Capelans, devant le grand arceau du cloître Saint-Trophime. La solitude, le grand silence, le froid de la nuit brusquement la dégrisèrent. Morte de peur, elle s'appuya contre une colonne et pleura comme une Madeleine. Que faire ? Où aller s'abriter après une telle imprudence ? Son père ? Il la tuerait si elle paraissait devant ses yeux dans ce déguisement profane... Ses amis ? On n'en a point dans le malheur.

Tandis que la jeune fille se désespérait, deux heures sonnaient à la tour de l'Horloge, et sous les remparts, la cloche des Carmélites commençait de tinter les matines. Cette tranquille voix qui appelait à la prière éveilla dans l'imagination de Rose le souvenir de son couvent abandonné... Quel bouleversement lorsqu'à cinq heures les bonnes sœurs découvrirent qu'elle s'était échappée. Ah ! comme la pauvre fille enviait ses compagnes qui dormaient paisiblement sur leurs dures paillasses ! Que ne donnerait-elle pas pour être comme elles dans sa petite cellule blanchie ! Quel regret d'avoir écouté le diable ! Dans sa frayeur, Rose pensa aux Grandes Saintes qui font tant de miracles ! Elle s'agenouilla sur les gros cailloux pointus, et du fond de son pauvre cœur déchiré, les pria de la sauver.

La parabole de l'Enfant prodigue revint soudain à son esprit, et comme lui, sa décision fut bientôt prise : « Oui, je me lèverai et j'irai à mon Père. »

Le Père de tous les Arlésiens, c'était leur archevêque, le bon monseigneur du Lau, simple, accueillant, charitable. Rose le connaissait. Naguère, il lui avait donné le voile, et quand il venait visiter l'abbaye, il ne manquait pas de la reconforter. Pourquoi, dans son malheur, n'irait-elle pas le trouver ? Encouragée par cette pensée, notre religieuse se lève, descend la rue jusqu'à la place Royale et sonne au grand portail de l'archevêché. Elle sonna longtemps. Le portier n'était pas habitué à ouvrir sa porte de ces heures, il fut encore plus mécontent de trouver une femme masquée qui, de toute urgence, voulait voir l'archevêque et refusait de se faire connaître. Elle l'implora tant, qu'enfin il se laissa émouvoir et de mauvaise grâce monta réveiller Monseigneur.

Le bon évêque ne fit pas tant de façons... Puisqu'on faisait appel à lui de si bonne heure, c'était pour une chose sérieuse. Il commanda qu'on fit entrer la visiteuse dans son bureau et descendit pour la recevoir. Rose l'attendait toute tremblante ; quand elle le vit entrer, elle releva son capuchon et tomba à ses pieds en pleurant.

Le saint homme fut stupéfait de reconnaître devant lui et sous ce déguisement celle qu'il croyait dans son monastère, et il le fut bien plus encore quand la jeune fille, qu'il croyait si sage, lui confessa son escapade. Voyant la sincérité de son repentir, il voulait bien la tirer de ce mauvais pas, mais comment faire ?...

Après quelques instants de réflexion : « Ma fille, lui dit-il, votre désobéissance est grande. Bien sûr, la clôture vous est pénible et le monde encore bien près de vous, mais vous avez promis, vous devez être fidèle, je vous y aiderai. Jurez-moi que plus jamais vous n'écoutez les conseils du démon et que vous vous efforcerez d'être à l'avenir une religieuse exemplaire. Allons, mon enfant, relevez-vous, cachez bien votre visage qu'aucun de mes gens ne vous puisse reconnaître. Dans une heure, vous pouvez me croire, vous serez dans voire cellule et personne ne saura que vous en étiez sortie. »

Ceci dit, Monseigneur sonne son valet et lui commande de préparer immédiatement sa voiture. Le valet se presse pour donner l'ordre. Dans la grande cour de l'archevêché les lanternes s'allument les portes de l'écurie s'ouvrent en grinçant, les chevaux s'attèlent, les cochers intrigués se questionnent tandis que Monseigneur fait sa prière et que Rose rend grâce à Dieu.

Bien vite la voiture est prête et le vieil évêque y monte avec sa compagne de plus en plus emmitoufflée. L'équipage prend la rue de la Calade où les grandes roues cerclées de fer mènent grand bruit sur les cailloux glissants, et les derniers masques qui sortent du bal s'étonnent de reconnaître à cette heure matinale le carrosse aux portières marquées des armes épiscopales. Qu'auraient-ils dit s'ils avaient pu voir, dissimulée derrière les rideaux, la belle danseuse qui les avait tant intrigués ?

Mais de rue en rue, la voiture de l'évêque est arrivée non loin du rempart devant le grand portail de l'abbaye. La sœur tourière se lève au bruit, et croit rêver en reconnaissant le prélat qui lui demande d'ouvrir les portes. Elle se hâte d'obéir et d'aller dire à la Supérieure que Monseigneur la demande. En entendant cette étrange nouvelle, la Révérende Mère Abbesse est bien vite debout et s'empresse de descendre au parloir où l'attendait l'Archevêque.

« Madame, lui dit-il dès qu'il la vit entrer, il paraît qu'il se passe des choses scandaleuses dans votre couvent. Il m'a été dit que des religieuses sortaient la nuit pour aller courir dans la ville ». « Oh ! Monseigneur, est-ce possible ! » « Pas tant de raisonnement. Je suis ici pour m'assurer, comme c'est mon devoir, que tout se passe selon la règle. C'est bientôt le moment des matines, mais que pas une de vos religieuses ne sorte encore de sa cellule. Donnez-leur l'exemple en vous retirant dans votre appartement. Je veux voir de mes yeux si tout est dans l'ordre. »

Quand Monseigneur fut assuré qu'il n'y avait vraiment personne dans les couloirs du cloître, il alla chercher la petite sœur Rose toujours dissimulée derrière les rideaux de la berline et, par les longues galeries désertes, la conduisit jusqu'à sa cellule où elle s'enferma sans bruit. Puis l'évêque fit le tour en tapant à toutes les portes : « Benedicamus Domino », disait-il à chacune... « Deo gratias »,

répondaient les voix plus ou moins somnolentes des bonnes sœurs. Benedicamus Domino, dit-il aussi à la Mère Abbessse qui répondit un Deo gratias plein d'inquiétude, et rejoignit le bon archevêque dont le sourire la rassura. « Ma Mère, lui dit-il, les Arlésiens sont de mauvaises langues, personne ne manque chez vous, j'en suis heureux, et que votre monastère soit de plus en plus un modèle de piété. »

Puis, tout réjoui de sa bonne œuvre, il remonta dans sa voiture, rentra dans son palais pour sa messe que toujours il disait à l'aube.

Sœur Rose ne perdit pas de temps, bien vite elle se dépouilla de son coupable déguisement, reprit ses gros vêtements de bure, et à compter de ce jour, elle fut l'exemple de ses compagnes.

Mais déjà les Idées Nouvelles montaient, se propageaient, s'infiltraient même dans l'Église, forçaient les portes des cloîtres. Des novateurs s'élevaient contre les traditions, la discipline, la règle, la doctrine elle-même. Partout comme aujourd'hui, de faux prophètes cherchaient à détruire une morale, une foi qui avaient arraché le monde au chaos du Moyen Âge naissant. Puis, la Révolution vint, le grand couvent que saint Césaire avait fondé au début du VI^e siècle fut sécularisé, les religieuses proscrites, et leur abbaye vendue par morceaux... Que reste-t-il de ce qu'on appelle encore aujourd'hui le Grand Couvent ? Le grand porche d'entrée sur la rue qu'avec raison nous appelions, naguère encore, rue de l'Abbaye, quelques vestiges qu'abrite l'asile Saint-Césaire où des religieuses dévouées veillent sur les vieillards et les déshérités de notre ville l'église Saint-Blaise, qui trop longtemps a servi de remise pour les corbillards et d'entrepôt pour les madriers des quais. Ainsi s'en va la gloire du monde...

Mais chez les Amis du Vieil Arles, une espérance grandit... Pourquoi cette église qui pendant tant de siècles fut le centre des valeurs spirituelles, ne deviendrait-elle pas le conservatoire de nos gloires passées ? À ses murs, des panneaux évoqueraient pour nos concitoyens et pour les touristes les faits marquants de notre histoire, car notre ville n'est pas célèbre que par ses pierres. Ses monuments, ses remparts, ses églises, ces hôtels particuliers sont autant d'étapes dans la vie de notre cité, mais il y a aussi les hommes qui l'ont illustrée, et tous, nous saurions enfin, pourquoi nous devons être fiers de notre ville.

VAILHEN-REMACLE

Lorsque Arles était port de mer

CHAPITRE IV. — LA NAVIGATION EN PROVENCE (organisation matérielle)

Bien que nous nous soyons proposé pour thème l'étude de la navigation maritime à Arles, nous devons élargir quelque peu notre propos, afin d'en faire mieux saisir l'importance et la portée.

LES BÂTIMENTS. — Deux sortes de navigation, nous l'avons dit, sont pratiquées en Méditerranée, la navigation au long cours, principalement avec les Échelles du Levant, mais aussi avec la côte d'Afrique y compris le Maroc atlantique, et le cabotage ou petite navigation côtière avec l'Italie et l'Espagne. Pour la première, on utilisera de gros vaisseaux de 2 000 à 7 000 quintaux, pouvant occuper jusqu'à 70 hommes d'équipage. Pour la seconde, on choisira des navires plus légers, plus rapides, mal armés sans doute, mais pouvant échapper plus aisément aux pirates : ketchs, pinques, corvettes, balandes, etc. Leur caractère dominant, répétons-le, c'est la légèreté. De plus, à Arles, nous trouvons une marine fluviale d'une conception toute différente. Une place sera réservée aux **allèges**, construites dans notre ville et dont elles portent du reste le nom et d'un usage tout particulier. Les gros bateaux, on le sait, ne remontent plus le Rhône, et les marchandises en provenance du Levant sont débarquées dans l'avant-port de Tempan où elles sont transbordées sur ces allèges. Nous possédons six registres et liasses de cahiers de déclarations d'achats et de constructions de navires s'échelonnant de 1689 à 1758, témoignage éloquent de l'activité maritime de notre cité.

SIGNALISATION. — Nous savons que, durant l'Antiquité, des feux avaient été établis en différents points de la côte afin de signaler aux navigateurs les passes et les endroits dangereux, entre autres au lieu appelé Grau-d'Enfer et de Passon. Ces feux, on les retrouve mentionnés dans un texte de 1569. Leur entretien était à la charge des confréries de capitaines qui, en échange, percevaient certains droits. À Arles, c'est la confrérie de Saint-Nicolas qui était chargée du culte du saint patron des navigateurs et, avec le bois reçu, de permettre aux baliseurs et aux lamaneurs (pilotes côtiers) de signaler le chemin dans le Rhône près de la grande embouchure où passent les bâtiments.

Rappelons en passant que les marins arlésiens, avant chaque départ, allaient prier Notre-Dame du Bon-Voyage, à Saint-Laurent, alors l'une des plus importantes paroisses d'Arles, et qui, de nos jours, n'est plus qu'une salle de cinéma (cf bull. des A.V.A., n° 5, page 10, art. de M. Vailhen-Remacle).

Cette signalisation et ce balisage du fleuve constituaient une précaution bien nécessaire, car les naufrages étaient particulièrement nombreux à l'époque, ainsi, d'ailleurs, que les incursions des pirates. Aussi certaines dispositions furent-elles prises en vue d'éviter ces divers dangers.

En 1302, le grand sénéchal avait organisé un système de signaux se répétant de distance en distance depuis l'embouchure du Petit-Rhône jusqu'à Nice.

Les cités maritimes assuraient elles-mêmes un service de guet, armant notamment leurs habitants. Ce système fut renforcé par une ordonnance prise en mars 1584, posant plus nettement encore le principe et l'obligation du guet pour les paroisses maritimes. En 1649, un garde-côte est nommé à l'effet de veiller et de donner avis des naufrages et épaves depuis Carry jusqu'à la tour de Bouc. Un autre sera nommé pour la partie occidentale du littoral provençal. Mais il revenait à Colbert, par son ordonnance de 1681, d'organiser d'une manière rationnelle et moderne cette protection. Les paroisses riveraines ou voisines de la mer devront se grouper sous le commandement et l'inspection de capitaines gardes-côtes, et devront délivrer des armes à tous les habitants (1).

Bien qu'en principe les épaves profitent aux riverains, une réglementation s'était établie, fixant un délai de revendication de la part des armateurs. Ce délai, particulièrement souple en Provence, était de un an et un jour, mais se trouvait réduit à deux mois dans le cas où l'armateur sinistré résidait dans une région rapprochée (édit de 1584). C'est ainsi que ce délai de deux mois fut appliqué à un marchand de Barcelone qui avait fait naufrage aux environs des Saintes-Maries-de-la-Mer (xviii^e siècle).

L'amirauté avait droit à un tiers des naufrages ainsi que cela est rappelé dans une note adressée au duc de Guise, en date du 20 janvier 1620. C'est notamment ce qui se produisit dans un autre naufrage survenu, toujours aux environs des Saintes-Maries-de-la-Mer, en 1614, et qui rapporta à l'amirauté 1 052 livres.

Ce ne furent pas les seuls naufrages survenus sur ces côtes basses et inhospitalières, et le fond de la mer constitue pour les archéologues et les chercheurs une mine inépuisable d'épaves et d'objets de toutes époques, jusques et y compris notre xx^e siècle (2).

L'ÉCOLE D'HYDROGRAPHIE D'ARLES. — Avec les progrès de la technique de la navigation et l'augmentation de tonnage des navires, l'empirisme ne suffisait plus.

Les capitaines devaient être formés d'une manière, sinon encore scientifique, du moins rationnelle. C'est l'ordonnance de 1629, dite **Code Micheau**, qui prescrivit la création d'écoles spécialisées dites **Écoles d'hydrographie** (3) « pour y enseigner aux apprentis officiers de la Marine marchande l'art et la conduite de la navigation ». L'auteur de ce projet étant tombé en disgrâce, l'idée ne sera reprise qu'en 1681.

Le professeur d'hydrographie est nommé par commission de l'amiral et se trouve sous la dépendance de l'Amirauté. Nous n'entrerons pas dans le détail de ses attributions qu'on trouvera dans l'ouvrage cité de J.-M. David (p. 335). À Marseille, les cours commencèrent le lundi 13 août 1685. Ils avaient lieu les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

À Arles, une école d'hydrographie est ouverte en 1696, par ordonnance royale du mois d'août, enregistrée le 15 septembre de cette même année. Cette ordonnance présente les motifs qui ont présidé à cette création, précise l'organisation de cette institution, en définit les attributions et fixe enfin les modalités de rétribution du titulaire ainsi que l'incidence budgétaire des crédits nécessaires. C'est un texte du plus haut intérêt, malheureusement trop peu connu.

Voici d'abord les motifs qui présidèrent à cette création : « d'autant que notre ville d'Arles a toujours été considérée comme une ville maritime par sa situation près les embouchures du Rhône et le voisinage de la mer, qui lui attirait dans les siècles passés un commerce général de toutes les nations. »

Voici maintenant les buts recherchés : « Exigeons et établissons dès à présent et pour toujours à l'avenir une charge de notre conseiller et professeur royal de mathématiques et d'hydrographie dans notre dite ville d'Arles pour y être enseignée publiquement par celui qui en sera pourvu, l'hydrographie ou l'art de la navigation et être données des leçons quatre jours de la semaine, et afin de pouvoir connaître ceux des escoliers qui se seront rendus plus assidus, voulons qu'ils soient tenus de souscrire une fois tous les six mois dans un registre qui sera tenu par le professeur, lequel enverra dans le même temps un extrait au secrétaire d'État ayant le département de la Marine. »

Cette école n'accueillait pas seulement des élèves originaires de la seule ville d'Arles, mais également des élèves venus de Beaucaire et de Tarascon. Ils avaient le droit de suivre les cours et devaient participer également aux examens de fin d'études. Reprenons le texte de l'ordonnance : « En outre, que conformément à ladite ordonnance d'août 1681, ceux des villes d'Arles, de Beaucaire, de Tarascon, port et havre des Maries et autres villes et lieux dépendant dudit siège d'amirauté et département des classes qui voudront être reçus capitaines, maîtres ou patrons de navires et autres bâtiments de mer soient examinés par ledit professeur et tenus de prendre des lettres d'attestation comme ils ont été trouvés suffisants et capables de faire les fonctions desdites charges. »

Où avaient lieu les cours ? L'ordonnance le précise, du moins en théorie, mais il est certain qu'une salle du bel édifice de Mansart, qui constitue l'un des joyaux architecturaux de notre ville, fut affectée à cet usage :

« Ordonnons que le professeur qui sera établi fera ces leçons publiques et enseignera tout ce qui sera nécessaire pour la navigation ordinaire des patrons dépendant dudit siège et département, auquel effet les Consuls d'Arles fourniront un lieu propre et convenable dans l'hôtel commun de ladite ville ou autre endroit plus commode pour faire lesdites leçons. »

Quant à la rétribution, et aux avantages attachés à cette charge :

« Et que ledit professeur jouira des mêmes honneurs, prérogatives, privilèges, prééminences, droits et autres avantages que les professeurs de mathématiques et d'hydrographie établis dans les villes de Toulon, Montpellier et autres de notre royaume... Voulons et nous plaît que pour tenir lieu d'émoluments audit professeur qu'il lui soit payé annuellement la somme de 600 livres de gages, savoir : 300 livres par les Consuls et communauté de notre ville d'Arles et 150 livres par chacune des communautés de Beaucaire et de Tarascon à prendre sur les deniers communs et patrimoniaux desdites cités. »

Nous noterons que, malgré les limites fixées à l'amirauté de Provence, la ville de Beaucaire était associée à cette institution. Il est vrai qu'il était plus facile aux gens de Beaucaire de se rendre à Arles qu'à Montpellier... Raisons de commodité fort louables reconnaissons-le.

LES MARINS PROVENÇAUX.

On a beaucoup disputé, et on disputera toujours sur la valeur respective des marins originaires des diverses régions de France. Les Bretons, les plus nombreux, revendiquent la palme, non sans de bons motifs. Les marins gascons, qui furent de hardis baleiniers et qui abordèrent aux rivages américains certainement bien avant Christophe Colomb, peuvent la leur disputer. Quant aux marins méditerranéens (Catalans Languedociens, Provençaux), ils surent s'imposer également et ils ne furent pas les moins valeureux et les moins réputés. Je ne parle pas seulement des chefs, il n'y aurait que de citer les noms de Lapeyrouse, de Forbin, du Bailli de Suffren, de Rochebrune. Je pense aussi et surtout aux équipages, aux simples matelots. Ils sont célèbres sur toutes les mers, rapporte J.-M. David, et les Anglais commencent à les redouter autant que les corsaires du Nord ou de Bretagne. Et durant la guerre pour l'indépendance de l'Amérique (1778-1783) on retrouve d'importants armements occitans. Rappelons que le marquis de Montcalm, qui se distinguera, lui, sur le front terrestre, était originaire du Bas-Languedoc.

Le voyageur Deshayes rapporte de son côté : « Les marins de Marseille sont si adroits et ont une telle pratique de la Méditerranée qu'ils y sont en pareille considération que les Hollandais sur l'Océan. » Coppin lui, admirera la discipline qui règne à bord des navires méditerranéens et la tenue exemplaire des marins ainsi que leur piété et leur haute moralité.

Sur ce dernier point, nous ne serons pas aussi enthousiastes que lui. Cette haute moralité et cette tenue exemplaire étaient, à la vérité, le résultat d'une discipline très stricte. Mais les tavernes des ports du Levant durent retentir souvent des chants et des cris de nos marins provençaux qui, à l'occasion de ces escales, se défoulaient sans vergogne. Or qui ressemble le plus à des marins en bordée qui d'autres marins en bordée ? Ce qui est bien naturel, en somme, et qui n'enlève rien à leurs grandes qualités...

ET À PRÉSENT ?

Le destin maritime d'Arles est pratiquement terminé à la fin du XVIII^e siècle. Sa mission portuaire, mais uniquement fluviale désormais se poursuit, et dure toujours en dépit des fluctuations parfois considérables. On put même croire, un moment, à la fin de cette seconde activité, par suite de la construction du chemin de fer et du déclin irréversible de la foire de Beaucaire, et Frédéric Mistral dans son immortel **Poème du Rhône**, a bien cru qu'il en sonnait le glas. Frédéric Mistral est mort, le Rhône coule toujours et porte toujours des bateaux. Il y a même des passagers sur certains de ces bateaux qui font escale à Arles.

De même, Arles reçoit toujours des marchandises et en expédie par voie d'eau : du bois pour la papeterie, du carburant, du foin de Crau, des pondéreux... Des plaisanciers s'y arrêtent aussi, venant de Lyon et d'au-delà ou, par le canal de Beaucaire, de Toulouse, de Bordeaux, de l'Océan, et ils repartent, après avoir visité notre belle ville, pour Port-Saint-Louis, la mer, la Camargue... Mais ce n'est plus, à proprement parler, un véritable trafic maritime.

Cette histoire maritime d'Arles, c'est tout de même une bien belle histoire, un beau chapitre de notre histoire provençale et occitane et que nous avons été heureux et fiers de relire avec vous...

Marcel CARRIÈRES.

(1) Rappelons pour mémoire la tradition qui veut que certains Camarguais aient laissé errer sur les plages désertes de l'île des vaches entre les cornes desquelles des faisceaux allumés aient été attachés, de manière à attirer les navires sur les hauts-fonds de la côte.

(2) Nous songeons au bateau appelé « La Russie » qui échoua sur la plage de Faraman en janvier 1901 et dont les passagers et l'équipage furent délivrés, après une semaine d'angoisse, par les pêcheurs des Saintes-Maries-de-la-Mer et de Carry. Le marquis de Baroncelli a composé sur ce thème un très beau poème qui fut mis en musique (**Blad de luno**, page 155).

(3) Nom conservé encore par les élèves des Écoles de la Marine Marchande. Ils disent familièrement : l'Hydro de Marseille, de Bordeaux, etc.

Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence

TITRE - II - DE LA CONQUÊTE ROMAINE AU ROYAUME D'ARLES

Datation	ÉVÈNEMENTS EN ARLES ET EN PROVENCE
	Chapitre II. — Le temps du christianisme et la fin de l'Ordre romain (suite)
Troisième siècle	<p>C'est le siècle des martyrs (mot d'origine grecque qui signifie témoin). Les persécutions font rage dans l'Empire romain et atteignent leur paroxysme sous l'empereur Dece.</p> <p>Ces persécutions sont avant tout une réaction sociale du pouvoir et de la population romaine elle-même contre les chrétiens qui ne partagent pas le « Roman way of life », dirions-nous aujourd'hui. C'est-à-dire le mode de vie romain. En effet les chrétiens refusent avant tout d'adhérer au culte de l'empereur et rejettent les nombreux dieux du paganisme en provenance de toutes les provinces de l'Empire, que les Romains avaient accueillis dans leurs temples en vertu de leur tolérance et de l'absence de dogme de leur religion initiale. Les chrétiens ne sont-ils pas en effet déclarés « ennemis du genre humain », de ce genre humain bâti sur le modèle de la civilisation romaine ?</p>
202	Ingenuus, évêque d'Arles.
220	Augustin, évêque d'Arles.
230	Jérôme, évêque d'Arles.
240	Savitius, évêque d'Arles.
250 à 260	La protection des troupes romaines sur le Rhin commence à s'avérer inefficace. Les barbares envahissent le nord de la Gaule et atteignent même la Narbonnaise ; mais il n'est pas établi que cette première vague ait ravagé la Provence.
250	La tradition place sur le siège épiscopal d'Arles l'évêque Marcien dont l'excommunication fut demandée au pape par l'évêque de Lyon, Faustin, et le primat d'Afrique, Cyprien, en raison de ses théories hérétiques.

**ÉVÈNEMENTS
EN FRANCE ET EN EUROPE**
et événements très importants extérieurs à l'Europe

Monuments
et découvertes
archéologiques

— 209. Septime Sévère achète la soumission de l'Écosse et meurt à Eburacum (York) en 211.

— 212. Caracalla, fils de Septime Sévère, devient empereur et guerroye sur le Rhin et autres frontières de l'Empire pour contenir les envahisseurs. Il octroie le droit de cité romain à tous les hommes libres de l'Empire. Il est assassiné en 217.

— **230. Le latin se substitue au grec dans les cérémonies chrétiennes à Rome.**

— 235 à 285. Seconde invasion barbare en Italie (Goths, Germains, Perses).

— 250. Cette date marque le début d'une ère de persécutions des chrétiens en Italie par l'empereur Dèce.

— 253. Les Alamans et les Francs, après avoir percé les lignes de fortifications du Rhin, descendent en Gaule, jusqu'en Auvergne, et atteignent même les Pyrénées.

— **253. L'empereur Valérien, devant la menace barbare venue de l'est (les Sassanides de Perse), installe sa capitale à Antioche (ville de Syrie).**

— 257. Interdiction par Valérien des fêtes religieuses sur les tombes des martyrs.

— Martyre de saint Cyprien, évêque de Carthage, qui conçoit l'Église comme une « milice du Christ ».

— 203. Construction du magnifique arc de Septime Sévère sur le forum de Rome.

— 216. Construction à Rome des immenses et somptueux thermes de Caracalla (dont le plan est sensiblement le même que ceux de Constantin à Arles), où l'on pouvait se baigner dans 1600 baignoires de marbre.

Datation	ÉVÈNEMENTS EN ARLES ET EN PROVENCE
258	<p>La Gaule toute entière échappe au contrôle des empereurs de Rome. Elle relève du commandement de l'armée du Rhin où le général Postume contient temporairement les barbares.</p> <p>Ce chef fonde, à partir de la Gaule, un véritable empire qui comprend d'ailleurs la Narbonnaise, l'Espagne et la Bretagne (Angleterre).</p>
268	<p>L'empereur Claude II procède à la reconquête de la Narbonnaise et de l'Espagne.</p>
276	<p>Il semble que la seconde vague d'invasions barbares avec son chef plus ou moins légendaire Chrocos, soit vraiment parvenue dans nos régions comme en témoigne la réoccupation de nombreuses grottes préhistoriques ou d'oppida abandonnés depuis longtemps par les habitants des villes et des campagnes, terrorisés et voulant échapper au massacre.</p> <p>Le successeur de Marcien à la tête de l'Église d'Arles, Victorin (ou Victorien) aurait arrêté ces barbares avec l'aide des gens de Narbonne (?)</p>

**ÉVÈNEMENTS
EN FRANCE ET EN EUROPE**
et événements très importants extérieurs à l'Europe

Monuments
et découvertes
archéologiques

— 258. Un général gaulois de l'armée du Rhin, Postume, prend l'initiative d'assurer pendant neuf ans la garde du Rhin. Sans faire nettement sécession avec Rome, il refuse de reconnaître les consuls romains.

— 260. L'empereur Galien (fils de Valérien) prend un édit de tolérance en faveur des chrétiens et réorganise l'armée et la défense de l'Empire romain.

— 261. Les Alamans arrivent aux portes de Rome mais sont battus à Milan. Ils sont également chassés de Gaule.

— 263. Galien est assassiné. Les troupes proclament plusieurs empereurs à la fois. L'un d'eux, Claude II, réussit à vaincre les Alamans près du lac de Garde.

En Gaule, Postume est massacré par ses propres troupes.

La Gaule, que se partagent différents généraux, connaît une intense période d'anarchie.

— 270. Aurélien succède à Claude II. Il défait les Alamans revenus près de Rome. Rome, jusqu'alors ville ouverte, est dotée d'une formidable enceinte (16 km de long, 8 mètres de large et nantie de 350 tours).

— 271. Les Goths, dont l'empire s'étend du sud de la Russie au Danube, sont vaincus.

— 274. IncurSION des Francs en Gaule.

— 274. Tetricus, successeur de Postume, devenu empereur des Gaules, combattu par Aurélien, abandonne ses troupes qui sont vaincues à la bataille des « Champs Catalauniques » (près de l'actuelle ville de Chalon-sur-Saône). Il se soumet à Aurélien. La Gaule rentre dans le giron de l'Empire romain.

— 275. Aurélien est assassiné à Byzance par ses soldats.

— 276. Nouvelle invasion barbare en Gaule. L'empereur Probus les chasse. La preuve est faite que la ligne de fortifications du Rhin ne peut plus protéger la Gaule. Alors les villes se fortifient.

— 279. Probus enrôle des barbares dans ses légions et bat Bonosus et Procule qui ont soulevé une partie de la Gaule.

Datation	ÉVÈNEMENTS EN ARLES ET EN PROVENCE
280	<p>À partir de cette date et jusqu'en 350, la Narbonnaise, comme une grande partie de la Gaule, va jouir d'une paix relative grâce aux efforts des empereurs Constance Chlore et Constantin.</p> <p>Ce sera la dernière période de l'ordre romain. La grande ruée des barbares balaiera ensuite la Provence jusqu'à la naissance du royaume d'Arles.</p>
290	<p>Maximien (le futur beau-père de Constantin) est chargé du commandement des légions stationnées en Gaule. Il inaugure une nouvelle série de persécutions au cours desquelles devait périr le premier martyr arlésien, saint Genest. Ce dernier, greffier au prétoire d'Arles, refusa d'enregistrer un édit contre les chrétiens. Il fut décapité à Trinquetaille. Une église fut édifiée sur les lieux de son supplice où se produisirent, selon la tradition, de nombreux miracles. Il fut par la suite enterré aux Alysamps.</p> <p>En ce temps-là l'évêque d'Arles se nommait Marin.</p>
Quatrième siècle 300	<p>Devant l'insécurité croissante des provinces romaines de la Gaule, l'empereur Dioclétien, afin d'en assurer une meilleure défense, décida de fractionner la Narbonnaise en deux : d'une part à l'ouest, la Narbonnaise proprement dite avec comme limites l'Ardèche et le Rhône, et d'autre part à l'est, la Viennoise (Vienne en devenant la capitale) qui groupe les villes de Genève, Grenoble, Valence, Vaison, Orange, Avignon, Arles, Marseille, Aix et Fréjus. Par ailleurs, à l'est de cette province subsiste la province des Alpes-Maritimes avec Embrun comme capitale.</p>
308	<p>Restauration par Constantin de l'ancienne ville des Ibères, Illiberis qui devient Castrum Helenae, cité fortifiée en Roussillon, à la frontière espagnole de la Narbonnaise, sur la Via Domitia (actuellement Elne) où viendra mourir son dernier fils, Constant, en 350.</p>
311	<p>L'empereur Constantin quitte sa résidence de Trèves pour séjourner à Arles avec sa famille et sa cour.</p> <p>Siège de Massalia par Constantin où s'est réfugié son beau-père.</p>

ARLES

Aux touristes

Arles, comme une reine assise aux bords du Rhône
Qui vit prier Trophime et régner Constantin,
Semble songer dolente aux débris de son trône
Qu'emporta le reflux de son changeant destin.

Des antiques splendeurs la flamme l'environne,
Tel l'horizon qui flambe où le soleil s'éteint ;
Et les feux amortis que jette sa couronne
Sont le pâle reflet de son éclat lointain.

Les frivoles, n'aimant que les cités banales,
Passent, sans déchiffrer sur ses vieilles annales
Le signe des grandeurs par le temps effacé.

Mais vous tous, les savants, les artistes, les mages,
Effeuiliez à ses pieds vos délicats hommages,
Et — fière — elle croira revivre son passé.

G. COLOMBET

COMITÉ DE PARRAINAGE :

Président d'honneur M^o Pierre FASSIN

Parrains :

MM. André CHAMSON - Maurice DRUON - Pierre EMMANUEL

Mesdames Marie MAURON - Irène FOUASSIER

MM. Yvan AUDOUARD - Henri BOSCO - Jean-Paul CLÉBERT

Yvan CHRIST - Louis FÉRAUD - Charles GALTIER - Jean-Marie MAGNAN

Pierre DOUTRELEAU - Maurice PEZET - Michael PATOUT

Henri-Paul EYDOUX

BUREAU :

Président : M. Jean LANDRIOT
Vice-présidents : M. Maurice BAILLY
M. Roger CORNILLON
Secrétaire générale : Madame NERI
Trésorier : M. Jean-Pierre CALIZI
Archiviste : M. René GARAGNON

BULLETIN : Équipe de rédaction : MM. GARAGNON, VAILHEN et BAILLY
Secrétaire : Mme NERI
Section Jeunes : M. BOIRON

DEMANDE D'ADHÉSION

NOM et prénom
Adresse
.....
Profession

ABONNEMENT ANNUEL AU BULLETIN : 10 F.

Droit d'entrée :
Membre actif : 10 F.
Fondateur : 50 F.



Dépôt légal 4^e trimestre 1972 — Imp. l'Homme de Bronze - Arles
Directeur de la publication : M. Landriot